



Compte-rendu d'activités

2015

En quelques dates, les faits marquants de l'année 2015 :

- **21 janvier 2015** : arrêté préfectoral N°2015-021-0012 de **création du PETR** Centre Ouest Aveyron.

- **17 Avril** : installation du comité syndical et du bureau PETR

- **09 juillet 2015** : validation de la candidature LEADER (3.07 Millions) par la commission permanente du conseil régional.
Ateliers Contrat régional Unique à Rodez (mobilisation de l'ensemble des commissions)

- **24 septembre** : validation de la convention patrimoine par la commission permanente de la Région

- **29 septembre** : validation du CRU et de la première maquette par le comité syndical

- **07 octobre 2015** : arrêté de création du Syndicat mixte du SCOT Centre Ouest Aveyron

- **15 octobre 2015** : validation du CRU par la commission permanente de la région

- **26 octobre 2015** : Validation du CRU par la commission permanente du département

- **16 novembre** : passage en CP de la 1^{ère} programmation au titre du CRU

- **18 Novembre 2015** : signature par le Président de la convention Tepcv à Paris

1/ Installation du PETR Centre Ouest Aveyron

Le PETR Centre Ouest Aveyron a été créé par arrêté préfectoral le 21 janvier 2015, par délibération concordante de l'ensemble des communautés de communes et communauté d'agglomération, et après passage en CDCI le 12 janvier.

Suite à cet arrêté, l'enjeu a consisté en 2015 à rendre **opérationnel** ce nouvel outil de développement territorial, qui fédérait en 2015, 14 communautés de communes et Rodez Agglomération.

Pour ce faire, l'année 2015 a été dédiée à la mise en place de la gouvernance du PETR, à l'organisation des ressources internes et au déploiement des missions thématiques.



✓ Mise en place de la gouvernance

La Mise en place de la gouvernance du PETR est intervenue au mois d'avril 2015 : installation du comité syndical, désignation des Vice-présidents et membres du bureau (17/04/15), préparation et adoption du budget (30/04/15).

Le conseil syndical est composé de 50 membres :

EPCI	Population	Nombre communes	Nombre Délégués
CA du Grand Rodez	60 196	11	16
CC du Villefranchois	18 424	10	5
CC du Bassin de Decazeville Aubin	15 927	5	4
CC Conques Marcillac	12 877	16	4
CC du Plateau Montbazens	6 279	13	2
CC Villeneuvois, Diège et lot	5 671	13	2
CC du Naucellois	5 601	10	2
CC du Pays Rignacois	5 646	8	2
CC Viaur, Ceor, Lagast	5 094	6	2
CC du Réquistanais	5 049	7	2
CC du Pays Baraquevillois	4 883	7	2
CC de la Vallée du Lot	4 691	7	2
CC Aveyron Ségala Viaur	4 348	6	2
CC du Canton de Najac	4 290	7	2
CC Bas Ségala	1 694	3	1
Total	160 670	129	50

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND RODEZ	ALBAGNAC	Claude		CC CONQUES MARCILLAC	LACOMBE	Jean-Marie
	BESSIERE	Pierre			GABEN TOUTANT	Anne
	BULTEL- HERMENT	Monique			GALIERE	Robert
	BRALEY	Raymond			CABROL	Michel
	CAYLA	Florence		CC DU NAUCELLOIS	BLANC	Anne
	CHINCHOLLE	Jean-Paul			VIALETTE	Jacky
	DELPAL	Michel		CC DU PAYS BARAQUEVILLOIS	MAI ANDRIEU	Didier
	GANTOU	Michel			BORIES	André
	GAYRARD	Patrick		CC DU RIGNACOIS	CALVET	Jean-Marc
	GOMBERT	Dominique			BARON	Isabelle
	KEROSLIAN	Jean-Philippe		CC DU PLATEAU DE MONTBAZENS	MOLIERES	Jacques
	LATAPIE	Christine			GARRIC	Benoît
	LOPEZ	Sylvie		CC DU REQUISTANAIS	CAUSSE	Michel
	REY	Patrice			NESPOULOUS	Régine
	SADOUL	Jean-Philippe		CC DU VILLEFRANCHOIS	COURONNE	Patrice
TEYSSEDRE	Christian		ROQUES		Serge	
CC AVEYRON SEGALA VIAUR	SAUREL	Francis			MARTY	Guy
	SOULIE	Michel			BOUPICANTE	Valérie
CC BAS SEGALA	LE MEIGNEN	Jean-Claude		LEFEVRE	Colette	
CC DU BASSIN DE DECAZEVILLE AUBIN	MARTY	François		CC VALLEE DU LOT	COUCHET	Jean-Claude
	RAFFI	Michel			JOFFRE	Roland
	DENOIT	Jean-Louis		CC VIAUR CEOR LAGAST	VERGNES	Christian
	MARTINEZ	André			WOROU	Simon
CC DU CANTON DE NAJAC	VIDAL	Bernard		CC VILLENEUVOIS, DIEGE ET LOT	POUZOLET LIGUE	Didier
	REBELLAC	Raymond			COSTES	Pierre

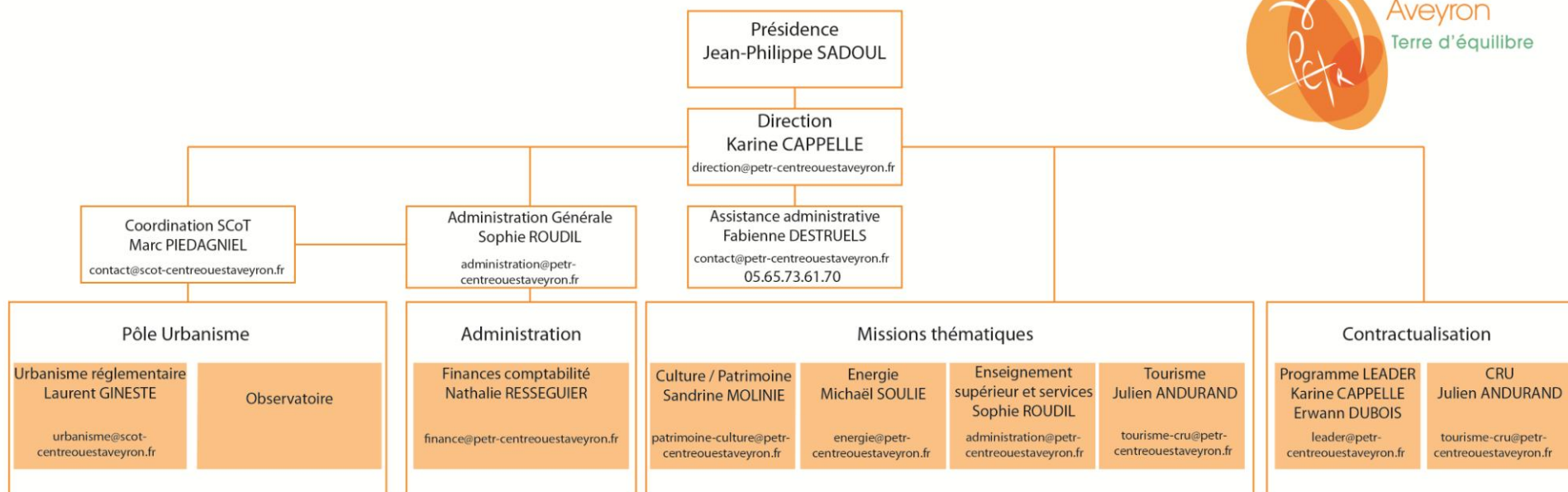
Le bureau comprend 18 membres :

SADOUL JP	Rodez Agglomération	Président
BLANC Anne	Communauté de communes du Naucellois	1^{er} vice-président
ROQUES Serge	Communauté de communes du Villefranchois	2^{ème} vice-président
CALVET Jean-Marc	Communauté de communes du Pays Rignacois	3^{ème} vice-président
MARTINEZ André	Communauté de communes Bassin Decazeville-Aubin	4^{ème} vice-président
MOLIERES Jacques	Communauté de communes Plateau de Montbazens	5^{ème} vice-président
SAUREL Francis	Communauté de communes Aveyron Ségala Viaur	
LE MEIGNEN Jean-Eudes	Communauté de communes du Bas Ségala	
VIDAL Bernard	Communauté de communes Canton de Najac	
LACOMBE Jean-Marie	Communauté de Communes de Conques-Marcillac	
MAI ANDRIEU Didier	Communauté de Communes du Pays Baraquevillois	
CAUSSE Michel	Communauté de communes du Réquistanais	
COUCHET Jean-Claude	Communauté de communes de la Vallée du Lot	
VERGNES Christian	Communauté de Communes de Viaur Céor Lagast	
COURONNE Patrice	Communauté de communes du Villefranchois	
POUZOLET LIGUE Didier	Communauté de communes du Villeneuvois, Diège et Lot	
MARTY François	Communauté de communes Bassin Decazeville-Aubin	
TEYSSEDRE Christian	Rodez Agglomération	

2/ Missions et équipe technique

L'enjeu pour le PETR consiste à se doter des compétences techniques et stratégiques liées aux vocations principales du PETR, à savoir :

- L'élaboration et la conduite d'un projet de territoire,
- La gestion des procédures contractuelles (notamment contrat régional unique et programme Leader 2014/2020,
- L'animation du Scot,
- L'accompagnement de porteurs de projets et l'apport d'expertise thématiques.



3/ Les actions développées en 2015

L'installation du PETR a nécessité une mobilisation technique et politique conséquente ; cependant, des **projets et démarches structurantes** ont pu être engagés au cours de cette année 2015.

3.1 Le renouvellement des politiques territoriales

- ✓ **La validation du Contrat Régional Unique avec la Région Midi-Pyrénées et l'engagement d'une première programmation.**

➡ L'élaboration et la validation du contrat

La région Midi-Pyrénées a renouvelé sa politique de soutien au territoire¹, en proposant un **Contrat Régional Unique à 3 ans**, aux territoires organisés (Gal, PETR, PNR) s'appuyant sur un projet de territoire, tenant compte des orientations régionales et européennes, visant prioritairement à renforcer l'attractivité du territoire et la création d'emplois.

Le 3 juin 2015, le Président du Conseil Régional réunissait ainsi les Présidents de PETR pour annoncer le cadre de la contractualisation et sa volonté de voir émerger 4 contrats régionaux en Aveyron avec :

- le PNR de l'Aubrac (associant le PETR du Haut Rouergue),
- le PNR des Grands Causses (associant le PETR du Levezou),
- le PETR Centre Ouest Aveyron,
- la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez.

Le 09 Juillet 2015, des **ateliers de travail** à destination des élus du territoire (56 membres des commissions ont participé à cette journée de travail) se sont tenus à Rodez de afin de :

- Présenter les thématiques prioritaires que la Région souhaite accompagner dans le cadre du CRU et les remettre en perspective avec la stratégie LEADER adoptée par notre territoire,
- Partager les éléments de la stratégie du territoire à mettre en œuvre grâce au CRU,
- Compléter la remontée de projets des collectivités.

Ce travail a permis d'alimenter la construction du contrat validé par le comité syndical du 29 septembre 2015.

➡ La mobilisation d'une première enveloppe de 675 000 € au titre du CRU

Une 1^{ère} programmation 2015 a été adoptée par la Région lors de sa Commission Permanente du 16 Novembre 2015.

Elle comporte : 17 dossiers pour **coût total de 8 704 017 €** et a permis de mobiliser un **financement régional de 674 739 €**.

¹Les critères d'intervention de la Région étaient fixés par l'Assemblée Plénière lors de sa séance du 11 décembre 2014

Ces projets couvrent une diversité de thématiques en lien avec les orientations stratégiques du contrat :

- **12 dossiers** au titre du volet « **économique** » (**AXE 1**), dont **8 dossiers** « tourisme ».

Ces opérations comprennent :

- Des actions en faveur du maintien de l'activité commerciale (OMPCA, Terre Ségala),
- Des projets touristiques visant le développement d'une offre de pleine nature (produit pêche et passerelle himalayenne), la valorisation des grands sites, et la rénovation d'hébergement (centres de vacances).

Ces dossiers présentaient un **coût total de : 5 447 055 € HT** et ont permis de mobiliser un **cofinancement régional de 385 702 €**.

- **4 dossiers** au titre du volet « **attractivité et cadre de vie** » (**AXE 2**) dont :
 - Projets de maisons de santé (Réquista, Villeneuve)
 - Etude secteur sauvegardé (Villefranche-de-Rouergue)

Ces dossiers présentaient un **coût total de : 2 860 202 € HT** et ont permis de mobiliser un **cofinancement régional de 191 087 €**.

- **1 dossier** au titre de l'ingénierie territoriale pour un **montant de 396 759 € TTC** avec un **financement régional de 97 750 €**.

✓ **La validation de la candidature du Gal Centre Ouest Aveyron à l'appel à projet LEADER**

Le PETR Centre Ouest Aveyron a répondu le 29 novembre 2014 à l'appel à projet LEADER 2014-2020 de la Région Midi Pyrénées, nouvelle autorité de gestion. Le 9 juillet dernier, la Commission Permanente du Conseil Régional a statué sur la répartition de l'enveloppe LEADER entre les différents territoires candidats. Parmi les 22 candidatures, seules 8 ont été retenues sans réserve, dont celle du PETR Centre Ouest Aveyron. Les 14 restantes étant retenues sous réserve de modifications.

➡ **3,07 millions d'euros** alloués au territoire du PETR Centre Ouest Aveyron

La Commission Permanente du 9 juillet du Conseil Régional a décidé d'accorder une enveloppe de **3,07 millions d'euros** soit la quatrième enveloppe régionale (calculée sur la base de critères de population, de superficie et de revenu par habitants).

L'enveloppe globale à répartir entre les 22 Gal s'élevait à 55 Millions d'Euros (réserve de performance).

Un comité de programmation était ainsi installé le 21 octobre pour élire son Président et se doter d'un règlement intérieur.

3.2 La reconnaissance du territoire comme « Territoire à Energie Positive »

La mission énergie avait été développée dans le cadre des activités de l'association du Pays Ruthénois (conseil en énergie partagé). Dans le cadre de l'élargissement du périmètre, le travail d'information et de sensibilisation des collectivités locales s'est poursuivi (**Journée Energie** organisée à Sébazac le 15/01/2015). Un travail important a été mené afin de déployer cette mission et la faire évoluer vers une animation territoriale.



Dès sa création, **le territoire du PETR Centre Ouest Aveyron a été labellisé "Territoire à Energie Positive pour la croissance verte" (TEPcv)** par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, dans le cadre d'un appel à projets national.

Le 18 Novembre 2015, était ainsi signée la convention « TEPcv » qui permet de mobiliser des moyens d'actions en faveur du territoire PETR (180 000 €) et des collectivités qui portaient des projets opérationnels d'ici 2017 (320 000 € répartis entre 7 collectivités).

3.3 La signature d'une convention pour le soutien à la connaissance et à la valorisation du patrimoine du Centre Ouest Aveyron

Tenant compte des spécificités du territoire et au regard notamment de ses richesses patrimoniales, le PETR s'est engagé dans une politique de connaissance, de protection et de valorisation du patrimoine. Une convention a ainsi été signée avec la Région Midi-Pyrénées pour mener à bien une mission d'inventaire en s'appuyant sur des ressources internes au PETR.

Après l'installation de la gouvernance (Comité syndical et Bureau) du PETR, un appel a été fait aux élus communautaires pour participer aux travaux des commissions.

La commission Culture/Patrimoine a ainsi été réunie le 8 octobre 2015 pour présenter les enjeux de la thématique et proposer des orientations stratégiques.

3.4 La gestion des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets

La mise en place d'une ingénierie sur le territoire permet l'apport d'une expertise ciblée sur différentes thématiques et la définition d'une politique à l'échelle d'un territoire pertinent (tourisme, enseignement supérieur, énergie, culture,...) ; elle permet également l'appui aux porteurs de projets et aux initiatives individuelles et collectives en favorisant la mobilisation de dispositifs adaptés de soutien à la création d'activités.

A ce titre, en 2015, le PETR s'est inscrit dans les dispositifs d'accompagnement suivants :

- Formation-développement ADEFPAT : participation au conseil d'administration, organisme de développement relais dans la mise en place des accompagnements,
- Dispositif Local d'accompagnement (DLA),
- Incubateur régional CATALIS : participation au Comité technique de l'Aveyron.

3.5 Le lancement de l'étude SCOT et la fusion des Syndicats mixtes

Sans attendre la constitution du « grand ScoT », les élus ont souhaité enclencher dès le début 2015, le processus d'étude pour élaborer le ScoT.

Il a donc été décidé de conduire une **étude en commun** dans le cadre d'un **groupement de commandes entre les 3 ScoT**. Le lancement des études de SCOT a été officialisé lors du forum du 12 novembre 2015

Face à la qualité du dialogue engagé dans le cadre de l'InterSCoT, la volonté de rapprochement de ces structures s'est précisée ; la **procédure de fusion des 3 syndicats mixtes de SCOT** a été lancée au mois d'avril 2015.

Le Syndicat Mixte du SCOT Centre Ouest Aveyron issu de cette fusion a été créé par **arrêté préfectoral le 7 octobre 2015** et a pris effet le **1^{er} janvier 2016**.

4/ Liste des délibérations prises en 2015

Séance	OBJET
17/04/2015	Installation du Comité Syndical du PETR Centre Ouest Aveyron
17/04/2015	Election du Président du PETR Centre Ouest Aveyron
17/04/2015	Détermination du nombre de sièges au Bureau et Nombre de Vice-Présidents
17/04/2015	Election des Vice-présidents et membres du Bureau
17/04/2015	Délégation de compétences au Président
17/04/2015	Procédure de dématérialisation des actes - Convention avec l'Etat
17/04/2015	Procédure de dématérialisation des actes - Convention avec le SMICA
17/04/2015	Débat d'Orientations Budgétaires
30/04/2015	Adoption du Budget primitif 2015
30/04/2015	Contributions des membres du PETR Centre Ouest Aveyron
30/04/2015	Indemnités du Comptable public
03/06/2015	Convention "Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte"
03/06/2015	Convention cadre avec la région Midi-Pyrénées pour la conduite d'un inventaire
03/06/2015	Dossier de demande de subvention au Conseil régional au titre de l'ingénierie territoriale 2015
03/06/2015	Désignation des représentants du PETR appelés à siéger au sein de l'ADEFPAT
03/06/2015	Ouverture des postes du syndicat mixte et transfert du personnel
03/06/2015	Régime indemnitaire du personnel
03/06/2015	Convention de partenariat visant à organiser la transition entre les associations de Pays et le PETR
03/06/2015	Convention de partenariat entre le PETR Centre Ouest Aveyron et le Syndicat Mixte Ouest Aveyron relative à l'animation du SCoT Ouest Aveyron
03/06/2015	Création et mise en place de la commission d'appels d'offres
29/09/2015	Contrat régional unique
29/09/2015	Fermeture et ouverture des postes du Syndicat mixte et transfert du personnel
29/09/2015	Régime indemnitaire
29/09/2015	Règlement intérieur du PETR Centre Ouest Aveyron
29/09/2015	Protection Sociale des agents
29/09/2015	Adhésions à la médecine du travail et au Centre de gestion
29/09/2015	Durée d'amortissement des biens
29/09/2015	Election des membres de la commission d'appels d'offres
17/12/2015	Frais de mission et de déplacement des agents
17/12/2015	Règlement intérieur des instances du PETR
17/12/2015	Règlement intérieur du conseil de développement
17/12/2015	Convention Leader entre Le Groupe d'Action Locale (GAL) et l'Autorité de Gestion (AG) et l'Organisme Payeur (OP)
17/12/2015	Délégation de signature au vice président en charge des politiques contractuelles pour la signature du Contrat Régional Unique
17/12/2015	Débats d'orientations budgétaires
17/12/2015	Convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier TEPcv
17/12/2015	Demande de subvention auprès de l'ADEME pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie et Territoire
17/12/2015	Avenant au contrat Grand Site Midi-Pyrénées de Conques
17/12/2015	Avenant au contrat Grand Site Midi-Pyrénées de Villefranche de Rouergue - Najac
17/12/2015	Délibération modificative N°1 - Exercice 2015
17/12/2015	Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2016